

et les autres?



LE JOURNAL DE LA **FONDATION ABBÉ PIERRE**

Abbé Pierre
+

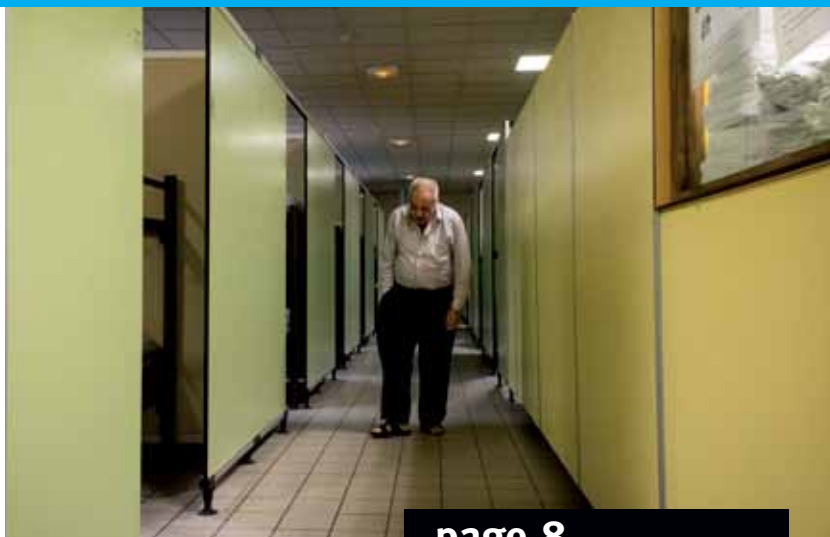
Hébergement d'urgence : la vie en sursis



© Pierre-François



© Pierre Faure



page 8

■ Hébergement d'urgence : la vie en sursis



Aminata Koné



Jean-Louis Dumont



Jean-Claude Driant

© DR

page 17

■ Construire plus de logements sociaux

pages 4/7

AGIR AU QUOTIDIEN

pages 8/12

HÉBERGEMENT D'URGENCE : LA VIE EN SURSIS

page 14

SALARIÉS ET SDF

pages 16

LE MONDE DU LOGEMENT

page 17

INTERVIEW : A. KONÉ, J-C DRIANT ET J-L DUMONT, « CONSTRUIRE PLUS DE LOGEMENT SOCIAUX »

pages 18/19

AGIR ENSEMBLE

page 20

MARIE-CHRISTINE BARRAULT ET L'ABBÉ PIERRE



© Pierre Faure

page 14

■ Salariés et SDF



© DR

page 20

■ Marie-Christine Barrault et l'abbé Pierre



© Seb / Guedéfray

L'édito du président

Mes chers amis,

Ces premiers jours d'une nouvelle année sont pour moi l'occasion de vous sou-

haiter le meilleur, pour vos familles et vos proches ; que nous restions, ensemble, dignes du combat dont nous avons hérité de l'abbé Pierre, qui nous a quittés il y a huit ans déjà...

Alors que notre société semble remettre en question un contrat social hérité des Lumières, de débats épiques à travers les temps, de la Résistance et de l'après-Guerre, je voudrais vous dire combien il est nécessaire, indispensable, vital même, que nous ne perdions pas de vue ce que nous sommes et la responsabilité que nous avons, ensemble également, devant la désespérance qui s'empare de notre grand pays.

Car enfin, même si nous connaissons des difficultés (nous sommes si bien placés, à la Fondation Abbé Pierre, pour les mesurer et les affronter), nous avons les moyens et le devoir de garder la solidarité au cœur des valeurs qui nous unissent et nous transcendent.

Nous n'aurions plus les moyens de le faire, nos protections sociales, trop onéreuses, devraient donc quitter les priorités de nos gouvernants ? Mais qui peut tenir de tels discours en France, où la production de richesses a été multipliée par trois depuis le début des années 1980 ? Dans une Europe tant décriée qui vient de dégager un excédent commercial de 174 milliards d'euros...

Cette France, qui vient d'être récompensée de deux prix Nobel, dont les chercheurs sont salués de par le monde (en matière médicale, de technologies innovantes, de nanotechnologies, de sciences sociales...), qui vient d'être considérée comme le centre mondial de l'art contemporain (nouveau musée Picasso, Fiac, expositions au Grand Palais et au Centre Pompidou...), qui invente et qui exporte son intelligence sur les cinq continents (et même dans l'espace), dont les équipes sportives brillent (athlétisme, natation, football, basket, handball...), dont les jeunes plasticiens, musiciens ou comédiens deviennent des références internationales...

La France doit regarder son avenir avec espoir. Elle doit préserver et défendre son modèle social contre les obscurantismes. Elle doit réfléchir et fonder de nouveaux projets de société et surtout, surtout, défendre sa devise et l'appliquer au quotidien.

Assurer la liberté de tous, de toutes les paroles dignes et de toutes les expressions respectables et elle doit les écouter. Maintenir l'égalité, entre les femmes et les hommes, entre ceux nés ici et ceux qui nous ont rejoint, entre ceux qui réussissent et ceux qui y aspirent. Faire vivre la fraternité, aider ceux qui en besoin, développer les lieux de rencontres, découvrir et faire découvrir nos voisins, si proches et parfois si éloignés.

Osons croire qu'il est possible de faire autrement, grâce à vous. Et faisons-le, chers amis. Ensemble et avec détermination.



Raymond Etienne,
Président de la Fondation Abbé Pierre

"Et les autres ?" est édité par la **Fondation Abbé Pierre** pour le Logement des Défavorisés : 3-5, rue de Romainville - 75019

Paris - Tél. : 01 55 56 37 45 - www.fondation-abbe-pierre.fr ISSN : N° 1245-3420. Publication trimestrielle

Commission paritaire n° 0518 H89713. Abonnement annuel : 4 €, prix au numéro : 1 €. - **Service Donateurs** : 01 55 56 37 25

Président : Raymond Etienne. Directeur de la publication : Patrick Doutreligne. Directeur de la rédaction : Jean-Pierre Gilles.

Rédacteur en chef : Yves Colin. Secrétaire de rédaction : Mighelina Santonastaso.

Conseillère éditoriale et journaliste : Anne-Marie Cattelain Le Dû. Journaliste : Delphine Picard. Maquette : Thierry Laurent.

Impression : Orient express, 6 rue Bezout 75014 - Paris. Routage : France Routage 2, ave Gutenberg 77600 Bussy-St-Georges.

Ce numéro comporte un encart sur une partie de la diffusion.





Des visages avant tout

Pour rendre visibles et audibles les personnes mal logées, l'Espace Solidarité Habitat de la Fondation et plusieurs associations, ont organisé une marche le 19 novembre à Paris avec des familles prioritaires au titre du Dalo. D'autres manifestations se dérouleront prochainement en province.

Allô Prévention Expulsion

Ouverte il y a 5 ans, la plateforme téléphonique de la Fondation 0810 001 505, a déjà informé, conseillé et orienté 8600 ménages. Ses écoutants ont constaté à la fois une précarisation croissante des appelants et une augmentation du nombre de procédures d'expulsion.

■ Éviter la rue à tout prix

Sophie n'avait jamais entendu parler du Dalo (Droit au logement opposable) avant qu'une association l'orienta vers le Collectif "Dessine-moi un logement" de Limoges (87). « J'étais en train de couler, ça a été ma planche de salut », explique cette maman seule avec sa fille anorexique de 15 ans. « Ne percevant que l'allocation de solidarité spécifique s'élevant à 470 €, je ne pouvais plus payer mon loyer. En mai, j'ai reçu un avis d'expulsion. Le Collectif a agi avant que je sois jetée à la rue. Un mois après la déposition de mon dossier, j'emménageais dans un trois-pièces très clair pour lequel je paie 80 € de loyer contre 420 € précédemment. » Depuis juin dernier, le Collectif est agréé pour accompagner les personnes dans leurs démarches, leurs recours amiables et contentieux dans le cadre du Dalo, comme il l'a fait pour Claire. Pour lui permettre d'assister 120 ménages chaque année, la Fondation lui verse une subvention de 18000 €, représentant 56% de ses frais de fonctionnement. ■



© D.R.

■ MEILLEURE MAÎTRISE DES CHARGES ÉNERGÉTIQUES



© D.R.

Rénové par le Pact Aveyron, un immeuble en centre-ville de Rodez accueille désormais trois jeunes couples disposant de faibles revenus. Isolation, chaudière à condensation, ventilation, économiseur d'eau systématique, tout a été pensé pour réduire au maximum les dépenses énergétiques de ces trois logements d'insertion. Les locataires ont été formés pour utiliser au mieux ces équipements et bénéficient d'un accompagnement social et du suivi régulier de leur consommation par le Pact local. Sensible à cette approche contre la précarité énergétique, la Fondation a participé au financement des travaux à hauteur de 24650 €.

■ Coup de main aux propriétaires occupants

Alarmée par la situation de certains propriétaires dans l'incapacité financière d'entretenir leur habitation, l'association "Ca se passe près de chez vous" organise et prend en charge des chantiers de réhabilitation dans toute la France. « Connaissant la détresse extrême dans laquelle vivent ces personnes, nous leur répondons rapidement et démarrons les travaux dans les deux mois suivant l'acceptation de leur dossier », explique la présidente, Marie-Anne Biger. « Ainsi nous avons terminé avant l'hiver la remise en état d'une bâtisse où une maman vivait avec ses deux enfants : sol en terre battue, pas de chauffage, pas de salle de bains, pas de cloisons de séparation. Nous travaillons avec des bénévoles et des professionnels. » Afin que l'association puisse augmenter le nombre de ses interventions flash, la Fondation a accepté de subventionner à 70% la création d'un poste de coordinateur. ■



© D.R.

Organisé cet été, de festival en festival, "Abbé Road", en s'adressant aux jeunes en priorité, a créé une vraie synergie autour du problème du mal-logement. Résumé, étape par étape.

"Abbé Road", les notes d'espoir



7 560 km parcourus et 30 000 pétitions recueillies.

© Seb / Grandfroy

Premières victimes du mal-logement en France, les 18-30 ans, ignorent souvent vers qui se tourner et comment faire entendre leur voix. Pour les sensibiliser, les aider dans leurs démarches, les informer sur leurs droits en la matière, la Fondation a lancé une opération d'envergure "Abbé Road". Son but : aller à la rencontre des jeunes dans les festivals et utiliser les moyens de communication qui sont les leurs, la musique, les clips, les réseaux sociaux.

Le 5 mai dernier, lors d'une conférence de presse, la Fondation lance donc "Abbé Road". En une semaine, tous les grands médias relaient l'information. Au préalable, un groupe d'artistes enregistre "Le chemin de Pierre", une chanson, version pop et version urbaine, accompagnée d'un clip qui retrace la galère de musiciens pour se loger. Pendant l'été, "Le chemin de Pierre", recensé sur 3 430 000 pages de Google, est téléchargé 4 459 fois, le clip vu sur YouTube 58 692 en version pop et 23 427 en version urbaine. Le titre figure sur les playlists de RTL, Europe 1, RFM, MFM et se classe au 15^e rang des chansons françaises.

De juillet à septembre, des bénévoles très motivés, encadrés par les équipes de la

Fondation sillonnent la France, avec le bus jaune "Abbé Road". Ils parcourent 7 560 km, accueillent 40 000 visiteurs à bord du bus, font signer 30 000 pétitions, distribuent 80 000 guides pratiques sur le logement des jeunes. 1 350 000 festivaliers remarquent la présence de la Fondation dans dix manifestations.

Enfin, le 18 octobre à La Cigale à Paris, un concert rassemble plus d'un millier de spectateurs. La soirée, présentée par Hedia Charni de MTV, avec Disiz, les Casseurs Flowters, Féfé, Canardo, Georgio et Nemir, rend hommage à tous les bénévoles et toutes les énergies fédérées contre le mal-logement. Grâce à cette opération, la Fondation a acquis une vraie visibilité auprès d'un public jeune, capable d'être sensibilisé à son combat et de le relayer dans l'esprit pionnier qui a toujours été celui de l'abbé Pierre. ■



© Aldo Soares



Christophe Robert, délégué général, explique la démarche de la Fondation lors du concert de La Cigale.

© Seb / Grandfroy

À la une!

Pour promouvoir Abbé Road, la Fondation et ses partenaires ont multiplié les publications. JCDecaux a placardé 4 400 affiches dans les régions des festivals, la RATP en a disposé 750 sur son réseau. L'équipe de bénévoles d'Abbé Road a collé 3 500 affiches et boarding sur les lieux des festivals. 10 000 plaquettes dépliantes, format poche, "Z Card" présentant la Fondation et ses actions ont été distribuées. Et, grâce à Facebook, 2 344 608 personnes ont été atteintes, 71 031 « j'aime » recueillis. Twitter a enregistré 1 591 "retweets" et 1 693 conversations.



© Seb / Grandfroy



8 ans d'attente

Vivant à Paris dans un local insalubre de 6 m², cette dame renouvelait en vain sa demande de logement auprès des services de la mairie. Étant seule, on l'estimait non prioritaire. Grâce à l'intervention de l'Espace Solidarité Habitat de la Fondation, elle vient enfin d'obtenir un deux-pièces, dans le cadre du Dalo.

Réseau RAPPEL

Depuis 2007, soutenu par la Fondation, EDF-GDF-Suez et la Fondation Nicolas Hulot, ce réseau met à disposition de 850 associations membres des outils pour leur permettre de lutter efficacement contre la précarité énergétique : des newsletters, un magazine, des conférences en ligne, une rencontre annuelle, etc.

JACQUES BUISSON : UNE DÉMARCHE MILITANTE

Ancien directeur d'hôpital, puis adjoint au maire, Jacques Buisson souhaitait s'engager auprès d'une association œuvrant en faveur de l'hébergement d'urgence. « Dans ma commune, j'avais été confronté à cette problématique. Mon mandat terminé j'ai souhaité m'engager auprès d'un organisme à vocation humanitaire. Par hasard, j'ai vu dans Ouest-France, une annonce de la Fondation recherchant des bénévoles. J'ai postulé. » Jacques Buisson trouve vite sa place au sein de l'Agence de Bretagne. « Mon rôle est de représenter la Fondation et de rendre ses positions visibles auprès des autorités de l'État, des élus, des associations. Dans ce cadre, j'ai participé à la mise au point du plan hivernal, mais aussi au montage financier et social du dispositif Coorus (Coordination réseau urgence sociale) permettant d'accueillir des familles de migrants dans 95 logements mis à disposition par les communes. J'estime être toujours en phase de formation et attends beaucoup des rencontres avec les responsables de la Fondation. Ici, en Bretagne, nous travaillons en équipe. C'est essentiel pour tenir le coup et lutter contre la précarisation inquiétante d'une partie de la population. »



Soigner, accompagner, héberger

Chaque année, le centre Primo Levi accueille, à Paris, 350 personnes, victimes de torture et de violence politique dans leur pays. Ici, femmes, hommes, enfants, sont pris en charge par une équipe médicale et par des juristes pour panser leurs blessures au sens propre et figuré. « Nous devons aussi, explique Eléonore Morel, la directrice du centre, trouver des solutions de logement durable pour ces êtres très éprouvés

et dans un état de grande précarité. Ce n'est simple ni pour ceux qui bénéficient du statut de réfugiés, ni pour ceux qui sont en attente de ce statut. D'autant que peu parlant français, il faut qu'un interprète et un assistant social qui connaît leur parcours les assistent dans leurs démarches. » La Fondation participe à hauteur de 30% de la ligne budgétaire à cet accompagnement social.

"VÉNUS", AU NOM DES FEMMES

Afin d'informer et de sortir les personnes des quartiers sensibles de leur isolement, l'association "Proxis" a lancé le projet "Vénus" à Bayonne. Son but : sensibiliser à la prévention du cancer du sein et à son dépistage tout un public qui n'a pas accès aux services

médicaux adéquats, par le biais de la création artistique et notamment de la production de photos. « Alertées par la presse et les associations de quartier, des femmes de 22 à 74 ans, ont accepté de poser puis de réaliser des tableaux à partir des tirages photos, après de multiples rencontres avec des professionnels de la santé et des artistes », confie Claire Lagarde, l'une des chargés de mission. 51 toiles, 14 signées par des néophytes et 37 par des professionnels, ont été vendues aux enchères fin novembre, afin de monter une nouvelle édition l'an prochain. La Fondation, dans le cadre de ses missions sociales, a participé à ce projet assurant le tiers de son financement.



© D.R.

■ Madagascar, des microcrédits contre les bidonvilles

Depuis plus de 10 ans, la Fondation apporte son soutien financier à l'Association ENDA-océan indien. Celle-ci accompagne les familles vivant dans les bidonvilles d'Antananarivo, la capitale, afin qu'elles bénéficient de logements décents, grâce à des microcrédits. Chaque ménage épargne pendant un an avant d'obtenir un crédit dont le montant varie en fonction de sa situation sociale et de ses revenus. Ainsi, 350 maisons

ont été construites ou réhabilitées en lieu et place de taudis et 150 latrines communes érigées. ENDA travaille en relation avec d'autres acteurs sociaux qui interviennent dans les secteurs de la santé, de la malnutrition, des violences conjugales développant ainsi une vraie dynamique. ■



À gauche, la cabane en bois où vivaient 10 personnes, à droite, la nouvelle maison construite grâce à un microcrédit. Coût: 3 600 €, financé aux 2/3 par les familles. © DR

■ MARSEILLE: ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'URGENCE SOCIALE

La Fondation, en partenariat avec la FNARS et l'URIOPSS, a organisé le 9 décembre à Aix-en-Provence, la deuxième édition des États généraux de l'urgence sociale, sur le thème de "La Santé des personnes en grande exclusion". Sandrine Musso, enseignante-chercheuse, a fait un exposé sur "L'accès à la santé" et Chantal Deckmyn, architecte-urbaniste anthropologue, sur "Habiter et survivre dans l'espace public". Différents ateliers abordaient les problématiques du parcours des soins, des urgences psychiatriques et de l'accès aux soins et aux informations pour les sans-abri, de la complexité des démarches. Après analyses et mises en perspectives, les conclusions de chaque atelier vont permettre de proposer des recommandations pour l'élaboration des politiques publiques et des stratégies d'actions territoriales. ■

■ Sortir du bidonville, entrer dans la vie

Pour aider à l'insertion et à la stabilisation de personnes expulsées d'un bidonville, "Citoyens solidaires 42" vient d'inaugurer "La Bohème". Cette

boutique solidaire devrait générer des ressources afin de financer des emplois et de maintenir une activité économique pour les membres de dix familles hébergés actuellement dans le village temporaire de La Chaumassière. À court terme, l'association souhaite les loger durablement, avec l'aide de la Fondation, afin qu'ils deviennent acteurs à part entière de leur vie et de la société et que le village disparaisse. ■



© DR

Territoires

LANDES

Dans le cadre de "SOS Taudis", la Fondation Abbé Pierre a participé au financement des travaux de réhabilitation d'une maison achetée par une famille touchant le RSA. Elle y vivait depuis 5 ans avec ses deux enfants dans des conditions d'inconfort extrême. La mise aux normes de l'électricité, l'isolation, l'installation du chauffage et des sanitaires va lui permettre de traverser décentement l'hiver.

DRÔME

Grâce au partenariat entre la Fondation Abbé Pierre et la Caisse d'Épargne, une propriétaire au chômage a obtenu un microcrédit de 20 000 € sur 10 ans, à un taux très faible, pour réhabiliter sa maison en mauvais état. Le remboursement mensuel représente 12% de ses revenus actuels, pourcentage qui devrait se réduire avec la perspective d'une reprise d'emploi.

ILE-DE-FRANCE

L' Espace Solidarité Habitat de la Fondation se bat contre un bailleur social qui refuse l'accès à un logement attribué dans le cadre du Dalo, sous prétexte que le locataire qui s'est toujours acquitté de ses obligations en matière de loyer, ne dispose pas de revenus suffisants.



Hébergement la vie

Les chiffres de l'exclusion

Entre septembre 2012 et septembre 2013, les demandes d'hébergement d'urgence ont augmenté de **31%**.

En septembre, **le 115** n'a satisfait que **22%** des demandes dans 37 départements observés.*

La France compte **2 millions** de personnes vivant avec moins de **651 €** par mois et **3,5 millions** de bénéficiaires de l'aide alimentaire.**

*Baromètre Fnars, nov 2013, **Observatoire des inégalités, octobre 2014

d'urgence: en sursis



© Pierre Faure

■ *Le 10 octobre, l'État a présenté son énième "Plan national grand froid". "Plan hivernal" en hiver, "Plan canicule" en été... est-ce cela que l'on est en droit d'attendre alors que 140 000 personnes sont sans domicile et souffrent de conditions d'hébergement insuffisantes, quand elles en ont! Une situation d'autant plus consternante que le nombre d'enfants concernés a explosé.*

■ Dans de nombreux centres d'hébergement, la promiscuité est souvent difficile à vivre.

■ **À** Juvisy, c'était les cafards dans le lit. À Pantin, des punaises et des murs moisis. À Villeparisis, une heure de bus pour acheter du pain. Une vraie litanie, tant les hébergements d'urgence se sont multipliés pour cette maman depuis 5 ans. « Vous voyez, vous faites vos valises tous les 3 jours et vous quittez l'hôtel sans savoir où vous dormez le soir. » 10 000 familles vivent ainsi en région parisienne. Certains enfants sont nés à l'hôtel et y grandissent sans avoir connu d'autre forme d'hébergement.

« Au mieux, on apprend dans le métro où on sera le soir. Au pire, on attend toute la journée dans la peur. » Charlie, 40 ans, reprend posément, usée par trop de journées d'angoisse. Elle sourit et redresse

son dos vouté par les enfants et les sacs portés pendant tant de jours d'errance. Cet été, elle a cru que c'était la fin. « À 18 heures, le 115 n'avait toujours pas de place. Où aller ? J'étais dehors, avec mes jumeaux de 19 mois, ma poussette, mes sacs. J'avais marché toute la journée. On m'a dit d'aller à l'hôpital. » Comme son fils tousse, la famille est acceptée aux urgences pour la nuit. « Sinon, on dormait dehors. J'étais paniquée. » Cet automne, le 115 à Paris ne pouvait répondre qu'à 1 500 demandes sur 5 000 appels quotidiens.

L'autonomie retrouvée

Charlie est enfin logée dignement à Pantin : une chambre claire, deux lits d'enfants et



© FAP

le sien, une salle de bains, un frigo et des plaques de cuisson. Dans la résidence du Samu social inaugurée fin août, 30 familles habitent de petits meublés sans aucun délai pour les quitter,

■ Après de nombreux mois d'errance, Charlie et ses jeunes jumeaux sont désormais logés dignement à Pantin.



Qui sont les familles hébergées à l'hôtel en Ile-de-France ?

80% des familles vivent sous le seuil de pauvreté.

En moyenne, elles sont présentes dans le dispositif d'hébergement depuis 2,3 années.

21% d'entre elles n'ont pas de lieu pour cuisiner,

29% n'ont pas de toilettes ou de douches dans la chambre et

41% des enfants doivent partager le même lit qu'un de leurs parents.

Observatoire Samu Social, oct 2014

en totale autonomie. Une cuisine et un salon sont à disposition des familles; une gestionnaire et un couple de gardiens assurent un minimum de lien social. Tous les résidents sont suivis par le Samu social et un petit-déjeuner est distribué à chacun. Ainsi, au moins un repas journalier est assuré aux enfants. C'est une des seules structures de ce type pour toute la région parisienne, où 28 500 personnes en famille sont hébergées en hôtel cet hiver. Leur nombre a été multiplié par dix depuis 2004.

Dans les grandes villes en effet, la gestion saisonnière de l'hébergement d'urgence, gestion dite "au thermomètre", reste, hélas, une réalité. Exemple à Lyon où, fin octobre, le dispositif hivernal ajoutait 889 places d'héber-



© Samuel Bollendorff / Via

gement supplémentaires aux 3 230 places existantes.

La volonté politique de l'État est certes bien affichée: désengorger les dispositifs d'hébergement d'urgence comme annoncé dans le Plan quinquennal de lutte contre la pauvreté en 2013, dans la droite ligne de la politique du "logement d'abord", initiée en 2009. Mais les moyens ne suivent pas, ou très peu. Et la concertation que tant d'associations réclament, peine à se concrétiser. 30 ans après le premier plan hivernal, les places d'hébergement manquent toujours, en été comme en hiver. Plus grave, nombreuses sont déshumanisantes, comme à l'Unité d'hébergement d'urgence, de

Marseille. « Nous dénonçons les conditions concentrationnaires de ce centre vétuste qui accueille 329 personnes aux difficultés sociales très lourdes. Certaines y sont depuis plus de 3 ans et n'ont jamais eu la visite d'un travailleur social! » souligne Marjolaine Ducrocq, déléguée régionale de la Fnars* et membre du Collectif d'associations, dont fait partie la Fondation Abbé Pierre, qui dénonce cette dérive. Dérive d'autant plus inquiétante que la gestion du centre a été confiée le 1^{er} novembre à une association spécialisée dans la prévention de la délinquance. La pauvreté est-elle désormais un délit?

Une blessure énorme

On est ici aux antipodes d'une politique publique d'accueil, d'hébergement et d'insertion... Dans ce contexte, que dire de

© Pierre Faure

* Fnars : Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale.



© Pierre Faure

■ **Le plus grand drame des mamans: être obligées de se séparer de leurs enfants, faute d'hébergement familial.**

l'accueil des familles? En région PACA et ailleurs, trop peu de structures sont destinées aux mères et aux couples avec enfants. « Il faut revoir en profondeur ce que l'on propose aux familles. Nous ne sommes pas du tout dans la prévention de l'exclusion mais dans la gestion d'urgence, dans la gestion de flux », note Marjolaine Ducrocq. Tout récemment, une structure d'accueil de seulement 31 places a ouvert à Marseille, mais où iront les autres? Que faire face au déracinement des enfants, face à leur déscolarisation, ici et ailleurs?

« Nous sommes arrivés à Lyon il y a cinq ans, nous avions fui la Russie et nous demandions l'asile politique. Mes enfants ont été tout de suite scolarisés et ont travaillé sans relâche pour s'intégrer. » Impossible d'inviter un camarade, des

valises jamais défaites et la honte de ne pas vivre comme tout le monde. Ballotée d'un hébergement à l'autre, la famille reste soudée jusqu'à l'année dernière. « On a changé plus de 20 fois de places en 5 ans et finalement, il a fallu que je me sépare de 2 de mes enfants pour qu'ils puissent continuer leurs études. Cette vie les détruisait. À leur âge, on refuse de vivre comme ça. » La mère ne retient plus ses larmes. Hébergée au foyer Cusset jusqu'au 28 février avec son benjamin, elle est à bout de forces. « Quand nous avons eu cette

place, mon fils m'a aussitôt demandé: "Jusqu'à quand?" C'est une blessure énorme que d'être hébergé et mis à la rue sans arrêt. »

■ **À gauche et ci-contre: difficile de trouver un sommeil réparateur dans un centre d'hébergement où les conditions d'accueil dans des dortoirs bruyants et surpeuplés sont souvent spartiates.**

© Pierre Faure





© Pierre Fauré

Hébergement: 30 ans de Plans et de Lois

Octobre 1985
1^{er} programme d'actions
de lutte contre la pauvreté
et la précarité prévues pour
l'hiver 1985-86.

Mai 2006
Plan triennal d'action
en faveur de l'hébergement
d'urgence: 5 000 places
hivernales doivent être
pérennisées d'ici 2007.

Mars 2007
Loi sur le Droit au Logement
Opposable (DALO), *article 4*:
une personne hébergée
dans un centre d'hébergement
d'urgence doit pouvoir
y rester tant que ne lui est
pas proposée une solution
durable.

Novembre 2009
Annonce de la Refondation de
la politique d'hébergement.

21 janvier 2013
Plan quinquennal contre la
pauvreté et pour l'inclusion
sociale: 9 000 places
de plus pour en finir avec
la gestion "au thermomètre"
de l'hébergement d'urgence.

Octobre 2014
Plan national Grand Froid:
mises à disposition
de places désignées
comme étant
des places exceptionnelles
de mise à l'abri.



■ **Accompagner socialement et médicalement les personnes hébergées est encore trop rare dans les différentes structures.**

Dans ce foyer d'urgence à Lyon, 21 familles avec 53 enfants, de 1 à 20 ans, ont trouvé refuge pour l'hiver; 4 travailleurs sociaux les accompagnent. Un toit, un lit, l'accès à la banque alimentaire, un suivi individuel et 2 euros par jour et par personne. Un sursis pour quelques-uns dans cette 3^e ville de France où 700 familles sont à la rue.

Plus de logements

« Quatre associations ont signé une convention avec la Préfecture pour augmenter les places pérennisées et surtout, respecter l'intimité des familles. Ensemble, nous voulons tout faire pour que personne ne soit remis à la rue », affirme Brigitte Duclos, directrice régionale de la Fondation de l'Armée du Salut, à Lyon. L'année dernière, sur les 130

places d'hébergement d'urgence de la Fondation de l'Armée du Salut, seule une trentaine a été maintenue.

Presque toutes les mères du foyer n'ont aucune ressource, comme cette jeune maman de 30 ans dont l'histoire est incroyable. Son fils aîné, greffé du foie il y a un an, est aujourd'hui sain et sauf et elle s'est promis de sauver sa fille, atteinte de la même maladie.

« Je suis arrivée à Lyon il y a 3 ans avec une prise en charge pour 3 mois. Mais la greffe prévue n'a pas pu avoir lieu. Il a fallu chercher un autre donneur et prolonger le séjour. » Entre-temps, le mari est venu de Tunisie pour déposer la petite sœur à l'hôpital et les a abandonnés là. La jeune mère s'est retrouvée seule, tota-

lement démunie. Avoir un toit, manger, comprendre les médecins, l'assistante sociale, s'habiller. « J'ai crié "au secours!" partout, j'ai pris des cours de français et j'ai rencontré des personnes formidables qui m'ont aidée. » Grâce à l'Aide médicale d'État qu'elle a obtenue, le traitement à vie de son garçon est pris en charge et sa fille sera greffée d'ici deux ans. « Je me force

■ **Garder ses quelques affaires personnelles est un combat quotidien lorsqu'on va de centre en centre.**





© Pierre Faure

à sourire pour mes enfants, mais je ne dors pas la nuit. Je sais qu'en mars, on sera encore dehors.» Depuis septembre, ses 2 enfants sont à l'école et mènent enfin une vie presque normale. « Mais j'ai honte, je dois encore demander de l'aide pour payer la cantine. Je suis responsable et capable de travailler. Il me faut juste un logement. Je ne veux pas être aidée toute ma vie. » ■



© Pierre Faure

Interview

« Maintenir la vocation sociale du parc Hlm »

Jacques Barrot a été membre du Conseil Constitutionnel entre 2010 et fin 2014. Il a été vice-président de la Commission européenne entre 2004 et 2010, chargé notamment de la justice et des transports.

L'hébergement d'urgence est-il une solution pour lutter contre l'exclusion ?

L'hébergement, c'est l'urgence et ça ne doit pas remplacer le logement pérenne.

J'ai créé l'Aide personnalisée au logement (APL) en 1977 afin de favoriser l'accès au logement des plus pauvres, mais cette aide a donné lieu à des abus. J'avais bataillé à l'époque pour qu'elle soit directement affectée au logement... hélas, nous n'avons pas gagné devant le Parlement. C'est vraiment dommage. De plus, elle a été couplée avec l'aide à la pierre et enfin, tous les Offices Hlm n'ont pas joué le jeu : les plus modestes n'ont pas été prioritaires autant qu'il aurait fallu, les Offices ont accepté des surloyers...

Aujourd'hui, la crise du logement en France est la plus aiguë d'Europe. Elle est due à plusieurs facteurs, notamment la rareté des terrains à bâtir et la négligence de tous les Offices publics Hlm qui ont rechigné et rechignent encore à construire.

Quelles pistes préconisez-vous aujourd'hui ?

Il faut que les OPAC* cessent de loger des personnes aux revenus supérieurs. Il faut construire absolument plus de logements très sociaux : je le vois chez nous, en Haute-Loire, ils restent indispensables. Mais il faut aussi construire de grands ensembles avec des logements très sociaux et des logements intermédiaires pour éviter la ségrégation.



Jacques Barrot

© DR

Je crois également qu'il faut une pratique sociale beaucoup plus active des OPAC* : ils doivent loger prioritairement les plus pauvres... J'ai été administrateur d'un Office public d'Hlm et il faut vraiment veiller à maintenir la vocation sociale de ces

structures. Aujourd'hui, cette vocation est en berne.

Pourquoi n'y a-t-il pas encore de réelle politique européenne pour le logement des plus démunis ?

Malheureusement, l'Europe sociale en est encore à ses balbutiements... C'est très regrettable. Quand j'étais vice-président de l'Union Européenne, j'ai contribué à maintenir l'aide alimentaire européenne et fait naître le Fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD), opérationnel depuis le 1^{er} janvier 2014. Le FSE (Fonds social européen) permet d'aider au logement des plus modestes, mais il est géré au niveau national et il ne s'agit donc pas d'une réelle politique de l'Union Européenne. Il faudrait faire beaucoup plus. ■

Quand la Fondation a cherché une personnalité pour parler du logement au niveau européen, le nom de Jacques Barrot est apparu comme une évidence. Il a accepté notre proposition avec la gentillesse et l'engagement qui le caractérisaient. Son décès, survenu peu après cet entretien, a ému toute la Fondation qui témoigne ici de son respect à ce haut personnage de l'État qui nous a quittés prématurément.

*OPAC: Office public d'aménagement et de construction



Salariés et SDF

Smicards, intérimaires, employés à temps partiel : leur fiche de salaire ne convainc pas les bailleurs. Alors, après leur journée de travail, ils galèrent pour récupérer, dormir, vivre simplement.

■ Ils sont aujourd'hui des milliers à ne pas pouvoir se loger décemment faute de revenus suffisants pour rassurer les propriétaires. Certains trouvent refuge chez des proches, d'autres improvisent au jour le jour. Comme Simon Libébé, 52 ans, chauffeur routier. « Depuis que j'ai quitté ma compagne, je dors dans mon camion. Lorsque je ne supporte plus le bruit et l'exiguïté de la cabine, je m'offre une chambre d'hôtel mais c'est exceptionnel. Mon dossier a été accepté par la commission Dalo (Droit au logement opposable). J'attends donc avec impatience le logement promis en mai dernier pour recevoir mes deux garçons. Afin de ne pas les traumatiser, je leur ai expliqué que j'habitais trop loin pour qu'ils viennent chez moi. Obliger de mentir à ses gamins, ce n'est pas agréable. »

C'est à sa mère que Jean-Michel Bouillot (notre photo), ouvrier intérimaire dans le bâtiment, tait sa précarité. « J'ai quitté Bordeaux pour la région parisienne pour

travailler et gagner davantage, ce que je fais. Mais, si depuis quatre ans un ami ne m'hébergeait pas sur sa péniche, je serais à la rue. Son bateau est spacieux, ancré près de la forêt, c'est agréable. Cependant, à 40 ans, je voudrais avoir mon adresse, faire signe à ma mère, à mes sœurs et mes copains bordelais. C'est légitime, non ? »

Les patrons de Marianne, 31 ans, aide ménagère, ignorent qu'elle squatte une vieille caravane. « Mon compagnon nous a mises à la porte ma fille de 9 ans et moi, en mars dernier. Je n'ai pas d'autre solution. Personne ne se bouscule pour héberger une maman seule avec une mini-paie. Je crois que pour offrir une vie plus agréable à ma petite, je vais la confier à ma mère, après Noël. C'est dur, mais elle aura une chambre, et pas la honte de vivre en marge. » Victimes d'un système social en panne, ces personnes en souffrance craignent le jugement des autres et se taisent, par honte. Devenant quasi invisibles. ■

Des frais de collecte, pourquoi ?

Vous m'avez adressé votre rapport financier dans lequel je remarque que vos frais de collecte représentent 9 % de votre budget. Ce pourcentage me semble élevé. Pouvez-vous m'en donner le détail ?

■ Marie-Annick W., Brest ■

Suite à la publication de notre rapport financier, plusieurs personnes comme vous, Marie-Annick, nous demandent à quoi correspond exactement les frais de collecte dans notre budget. Nous souhaitons vous apporter quelques éclairages. La Fondation, c'est utile de le redire, ne touche aucune subvention directe de l'État. Cela lui permet de garder toute liberté de parole et d'action. Elle vit donc essentiellement de dons. Ces frais, grâce à nos efforts (nous sommes passés de 15 % en 2004 à 9 % aujourd'hui), sont une dépense nécessaire pour vous approcher afin de rester en contact avec vous les donateurs et vous informer des différentes actions menées, grâce à votre générosité, dans la continuité et le respect de la volonté de l'abbé Pierre. Nous rendons compte de chaque centime dépensé, en majorité des frais postaux, pour continuer notre combat et lutter chaque jour contre

l'exclusion. Merci encore à vous de nous permettre, année après année, de remplir notre mission.

Les salaires de la Fondation

La Fondation me semble une grosse machine avec un conseil d'administration et de nombreux salariés. Quel salaire perçoivent les uns et les autres ? Excusez le côté abrupt de ma question mais cela m'interpelle.

■ Paul V., Châteaudin ■

La structure de la Fondation est fixée par ses statuts. Ainsi, elle dispose d'un conseil d'administration présidé par Raymond Étienne, membre fondateur, qui oriente sa stratégie politique. Tous les administrateurs sont bénévoles. En revanche, pour fonctionner, gérer efficacement les fonds dont elle dispose grâce aux donateurs, imaginer et animer ses différents programmes, la Fondation compte 140 salariés en métropole et sur l'île de la Réunion. La moyenne annuelle des cinq plus hauts salaires s'élève à 68 000 € net et le rapport entre le plus petit salaire et le plus élevé est de 4,23. Par ailleurs, au siège à Paris, comme dans toutes les délégations, entre 150 et 220 bénévoles nous épaulent, en fonction de nos actualités et de nos opérations, avec enthousiasme et efficacité.



© LjibisaDantonic

“Abbé Road” : pétition

Pendant votre tournée “Abbé Road”, cet été, vous avez recueilli 30 000 pétitions. Dans quel but ? Qu'en avez-vous fait ? Merci.

■ Léonard S., Lorient ■

Nous avons sollicité un rendez-vous auprès du Premier ministre, Manuel Valls, afin de lui remettre ces pétitions et de lui exposer la situation des mal-logés dans notre pays. Le 17 décembre, une délégation de la Fondation a été reçue par le cabinet du Premier ministre, attentif à la situation. Nous reviendrons sur cette entrevue dans notre prochain magazine.



Aidez-nous ! Abonnez-vous

Oui, je décide de m'abonner

au journal trimestriel de la Fondation Abbé Pierre : **«et les autres?»**
4 € pour 4 numéros par an.

Pour connaître ses actions, ses enjeux et ses résultats.

Mme Mlle M.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Ville : Code postal :

e-mail :

Règlement : chèque bancaire chèque postal libellé à l'ordre de la Fondation Abbé Pierre.

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de suppression et de rectification aux données personnelles vous concernant en vous adressant à notre fondation. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené à recevoir des propositions d'autres sociétés ou organismes. Si vous ne le souhaitez pas, il vous suffit de nous écrire en nous indiquant vos nom, prénom, adresse (et si possible les références du message que vous avez reçu).



Bidonvilles en chiffres

Depuis 2 ans, les démantèlements de bidonvilles s'accroissent à raison de **14 par mois** en moyenne.

Le 14 octobre 2014, **27 familles ont été expulsées** du terrain où elles vivaient depuis 5 ans à Châtenay-Malabry dans les Hauts-de-Seine, suite à une décision du tribunal de grande instance de Nanterre, en dépit des arguments reconnus dans d'autres tribunaux et du suivi des familles par des associations et de la mission en cours.

Le 21 octobre 2014, **300 personnes ont été évacuées** du bidonville des Coquetiers, à Bobigny, en Seine-Saint-Denis. Un tiers s'est vu proposer un relogement à plusieurs centaines de kilomètres. Les autres se sont retrouvées à la rue. Une cinquantaine, dont une vingtaine d'enfants, s'est réfugiée à l'hôpital Saint-Louis de Paris avant d'être chassée par des CRS et d'échouer dans un gymnase.

Les expulsions explosent

Depuis la crise et malgré les promesses du Gouvernement, le nombre de procédures d'expulsion pour impayés de loyer atteint des sommets. En dix ans, il a quasiment doublé. Sur 140 000 procédures engagées chaque année,



© Voisin / Phantôme

plus de 14 000 aboutissent à une expulsion avec le concours de la force publique. Or, de nombreuses familles qui risquent l'expulsion ou sont expulsées, relèvent du Dalo. Pour éviter ces situations dramatiques, certaines préfectures passent outre les circulaires ministérielles, créant des différences flagrantes de traitement

entre les régions. Le Gouvernement lui, ne prend pas ses responsabilités en ne faisant pas paraître les décrets qui permettraient, au regard de la loi ALUR promulguée en mars 2014, de limiter ces procédures toujours violentes. ■

Transition énergétique: les particuliers concernés

Votée fin 2014, la loi sur la transition énergétique définit un ensemble de mesures pour lutter contre la précarité énergétique. Ce texte stipule, entre autres, qu'en 2050, échéance lointaine, le parc immobilier devrait être entièrement aux normes "bâtiment basse consommation". Cela implique l'obligation de réaliser des travaux de rénovation énergétique après tout chantier de ravalement, de toiture, d'aménagement de nouvelles pièces, pour les propriétaires. Afin de les financer, la loi fixe un allègement fiscal à hauteur de 30 % du

montant des travaux si ceux-ci sont engagés avant le 31 décembre 2015, cumulable avec l'éco-prêt à taux zéro relancé depuis le 1^{er} juillet dernier. La loi prévoit aussi la création d'un chèque énergie pour les ménages modestes. Elle intègre la prolongation jusqu'au 31 mars, de la trêve hivernale pour les coupures d'électricité et de gaz en cas d'impayés. Elle fait obligation aux réseaux d'électricité et de gaz de mettre à disposition de leurs clients leurs données de comptage et des systèmes d'alerte en cas de surconsommation. ■

HAUSSE DE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

Ces trois dernières années, on a relevé une hausse de 4 % d'impayés liés à l'énergie. 42 % des principaux impayés concernent le gaz, l'électricité, les combustibles, plus que les impayés de loyer, 41 %. L'Observatoire national de la précarité énergétique relève que plus de 11 millions de personnes, soit un sixième de la population française, éprouvent des difficultés à se chauffer et à s'éclairer compte tenu de l'augmentation des coûts. Tandis que 1,5 million peinent à payer leurs factures énergétiques. ■



© EAP

Interview



A. Koné



J.-C. Driant



J.-L. Dumont

« Construire plus de logements très sociaux ! »

Interview croisé d'Aminata Koné, présidente de la Confédération syndicale des familles, Jean-Claude Driant, professeur à l'Institut d'urbanisme de Paris et Jean-Louis Dumont, président de l'Union sociale pour l'habitat.

Le logement social devient hors de portée des plus modestes. Pourquoi ?

AK : De plus en plus de loyers des logements sociaux produits sont au-dessus des plafonds APL, y compris certains logements PLAI. La faible rotation dans le parc social explique aussi les difficultés d'accès des plus modestes.

JCD : C'est surtout le résultat du mode de financement des logements sociaux neufs, même « très sociaux », qui est insuffisant pour permettre des loyers aussi bas que ceux des générations antérieures.

JLD : Nous constatons en effet que les « entrants » en Hlm ont des revenus de plus en plus faibles. Et il reste des dizaines de milliers de demandeurs Hlm qui ne trouvent pas, surtout dans les zones dites « tendues », une réponse à leur demande. C'est pour cela qu'il faut produire plus de logements sociaux.

Faut-il adapter les aides ? Comment éviter les quartiers de relégation ?

AK : La CSF plaide depuis longtemps pour l'augmentation des aides à la pierre. C'est la solution la plus adaptée pour réduire les loyers de sortie des constructions neuves. Mais il faut aussi une revalorisation des aides au logement et du forfait charges. N'oublions pas non plus l'accès à l'emploi et à la formation, la sécurité des quartiers qui restent déterminants pour éviter la relégation.

JCD : La seule solution viable pour éviter cela serait de remonter le niveau des aides

à la pierre pour ces logements très sociaux, faute de quoi les ménages les plus modestes resteront condamnés à se loger dans le parc social plus ancien, généralement situé dans les quartiers les moins attractifs.

JLD : Nous défendons aussi le maintien des aides à la pierre car elles permettent d'avoir un loyer bas dans le temps et nous sommes opposés à la désindexation des APL. Mais il faut aussi plus de logements à très bas loyer : l'USH s'est engagée à mutualiser 100 millions de ses fonds propres par an pour produire 5 000 « PLAI Hlm » annuels.

Les prioritaires Dalo risquent de rester à la porte du logement social, non ?

AK : L'ensemble du parc Hlm doit être ouvert à tous. Des baisses de quittance peuvent être nécessaires. Mais attention : le supplément de loyer de solidarité pour faire baisser les quittances des locataires les plus modestes est contestable : on organise la solidarité entre les locataires les moins pauvres vers les plus pauvres.

JCD : Les prioritaires Dalo ne sont pas forcément les premières victimes. Au moins, elles ont ce caractère prioritaire qui leur donne une chance de plus. Mais on voit bien que le parc récent est devenu inaccessible pour tous ces ménages pauvres.

JLD : Pour des publics aux très faibles ressources, la solvabilisation par l'APL est indispensable... ainsi que la maîtrise des loyers et peut être au-delà, du parc social. ■

Photos : © DR

Au-delà des idées reçues

Cet ouvrage sur la *« Crise du logement, bien la comprendre, pour mieux la combattre »* dresse avec justesse le portrait du mal-logement et des mal-logés, en France. Les trois auteurs de ce livre, Christophe Robert, docteur en sociologie, délégué général adjoint de la Fondation Abbé Pierre, Anne-Claire Vaucher chargée d'études et Manuel Domergue, directeur des études, sont en permanence confrontés à ce problème de société de plus en plus crucial. Ils rappellent que dans notre pays, 5^e puissance mondiale, des femmes, des hommes et même des enfants n'ont pas de toit. Pour juguler cette situation tragique qui ne touche pas qu'une frange très marginale de la population, il faut outre des moyens accrus, connaître la réalité de ceux qui la vivent et passer au-delà des idées reçues. C'est ce que tente ce livre en invitant chacun à comprendre, débattre, partager sur cet état de fait. Et... ne pas fermer les yeux !

Éditions Le Cavalier Bleu.





■ UN PARTENAIRE FIDÈLE

Pschitt !

Pour lancer sa nouvelle édition en série limitée, l'eau gazeuse Perrier s'est attachée la collaboration de trois artistes du street art : l'américain JonOne, la japonaise Sasu, et Kobra le brésilien. Chacun a customisé une R5 Renault s'inspirant de l'univers Perrier. Elles seront mises aux enchères le 4 février prochain, chez Artcurial à Paris, au bénéfice d'associations. JonOne a demandé que les sommes recueillies lors de la vente de sa R5 soient versées à la Fondation.

3^e Nuit de la déprime

Tous les fonds qui seront récoltés lors de la 3^e Édition de "La Nuit de la déprime" de Raphaël Mezrahi reviendront à la Fondation. Nolwenn Leroy, marraine de cet événement et de la Fondation, l'a confirmé. Rendez-vous donc le 9 février aux Folies Bergères, à Paris. Réservations : www.foliesbergere.com



Partenaire depuis 2005, dans le cadre d'un mécénat financier, en nature et de compétences, Eiffage Construction a apporté l'an dernier à la Fondation un soutien d'un montant de 100 000 €. Ce partenariat a permis de réhabiliter la Boutique Solidarité de Perpignan, dont les locaux nécessitaient d'importants travaux de mise en conformité et de réaménagement.

« Nous avons eu des échanges exceptionnels et amicaux avec le personnel de la Société Eiffage Construction, qui s'est investi à fond sur ce projet » confie Laurent Cavailhès Roux, responsable de la Boutique. « Grâce aux travaux réalisés, nous avons amélioré et augmenté nos capacités d'accueil des personnes fragilisées et les services que nous leur offrons : laverie, bagagerie, douches et sanitaires. Et surtout, nous pouvons recevoir chacun de manière personnalisée, sereine et confidentielle. » Ce nouveau bâtiment, inauguré le 17 octobre dernier, conforte la place de la Boutique Solidarité 66 comme acteur incontournable dans la lutte contre l'exclusion dans les Pyrénées-Orientales.

■ Des salariés sportifs mobilisés

Pour fêter ses 50 ans, VELUX France a mobilisé ses collaborateurs lors d'une journée solidaire au profit de la Fondation et les a invités à marier exploit sportif et générosité afin de lui verser 10 000 €. 16 salariés, fortement encouragés par leurs collègues, se sont donc lancés à l'assaut du Mont-Blanc. « Nous avons le même souci d'améliorer la qualité de vie du



plus grand nombre tout en veillant à la performance énergétique des bâtiments. Lorsque nous avons cherché une association avec laquelle nous lier pour cette opération, j'ai proposé la Fondation que je connaissais bien, estimant que le programme "Toits d'abord" correspondait vraiment à notre démarche. Au-delà du symbole, monter à 3 800 m jusqu'au Refuge du Goûter rénové par Velux, était une opération qui avait réellement un sens. Tous y ont adhéré avec enthousiasme », explique Catherine Juillard, à l'initiative de cette opération.

■ DES PAROLES POUR LES PLUS HUMBLÉS



Pour venir en aide à diverses associations, Nagui leur a consacré une de ses émissions "N'oubliez pas les paroles" sur France 2. Les humoristes Caroline Vigneaux et Patrick Bosso ont ainsi chanté au profit de la Fondation, remportant 22 000 €. Cette somme a été affectée à ses différentes actions en faveur des mal-logés.

© F2 / Gilles Guéguen / SIPA



Collecter des tickets restaurant, un geste simple et généreux

Chaque année, depuis six ans, la Fondation renouvelle son opération "Titres restaurant solidaires" qui lui permet de financer ses missions sociales, en cours et à venir, auprès des plus démunis. Une opération à laquelle adhèrent les salariés et les comités d'entreprise de 600 établissements. Elle a permis jusqu'à présent de récolter 160 000 euros, grâce à la volonté et la générosité

des nombreuses personnes impliquées dans cette opération.

Ainsi, tous les ans, Sana Arbaoui, collaboratrice au service Clients Orange de Ville-neuve d'Ascq coordonne la collecte dans son entreprise. « *Un jour, j'ai lu au dos de mes tickets que je pouvais en faire don à la Fondation pour l'aider à monter ses programmes d'aide. Je connaissais, bien sûr, l'engagement de l'abbé Pierre auprès des mal-logés, j'appréciais ses actions et ses prises de parole pour défendre ses idées. J'ai pensé que nous pouvions tous, grâce à nos tickets restaurant, faire preuve de générosité et de manière très simple. J'ai donc pris l'initiative d'en parler à mes collègues et de les motiver. À l'approche de Noël, je les sollicite par mail, argumentant qu'il est important d'aider les autres. Pour tous, c'est plus facile de détacher quelques tickets d'un carnet que de libeller un chèque ou d'envoyer un mandat. À cette période des fêtes et de grand froid, on est davantage sensible encore à la détresse, à la pauvreté. Lorsque la Fondation m'envoie sa lettre de remerciement - ce que j'apprécie sincèrement - je la diffuse auprès de tous ceux qui ont répondu à mon appel. Cela les rassure de savoir que leurs dons sont bien arrivés à destination et bien employés. Tant que nous aurons des titres restaurant, je renouvellerai avec plaisir ma collecte.* »

À noter

Les titres restaurant 2014 peuvent être adressés jusqu'au 15 février de cette année et ceux de 2015 sont acceptés dès à présent. Pour les offrir, il suffit de les barrer par la mention "Fondation Abbé Pierre" et de les envoyer dans une enveloppe, non affranchie, à : **Fondation Abbé Pierre Libre réponse 18115 75919 Paris CEDEX 19.** Les dons peuvent être faits de façon individuelle ou collective via une entreprise, un CE, etc. Dans ce cas, utiliser le bordereau pour les collectes groupées. Pour l'obtenir et avoir toutes informations nécessaires, contacter le service donateurs au **01 55 56 37 25.**



Offrez vos titres restaurant aux plus démunis !

POUR DONNER VOS TITRES RESTAURANT

- Écrivez « Fondation Abbé Pierre » sur chaque titre
- Remettez-les dans une enveloppe non affranchie à :
FONDATION ABBÉ PIERRE
LIBRE RÉPONSE 18115
75919 PARIS CEDEX 19

« Il faut que chacun mette ses dons, ses talents, ses compétences au service de tous dans un esprit fraternel »

Abbé Pierre

Fondation Abbé Pierre



© FAP

Il était une fois...

Marie-Christine Barrault et l'abbé Pierre



■ **L**orsqu'en 2006 la Fondation m'a sollicitée pour être une marraine et porter la parole de l'abbé Pierre, j'ai été extrêmement touchée. Depuis ma plus tendre enfance, j'ai toujours entendu parler de l'Abbé. J'ai tout de suite accepté de faire partie du Comité d'Amis et de Parrains et n'ai eu de cesse de le rencontrer. Pour moi, la Fondation a eu raison de solliciter plusieurs voix pour porter la parole de son fondateur. Nous ne serons d'ailleurs jamais assez... Combien de personnes, combien de voix pour remplacer un tel homme? J'ai eu la chance de pouvoir me rendre à Alfortville et de passer un après-midi avec lui, en automne, deux mois avant son décès. Je me souviens de tout: le décor modeste de sa chambre, toute simple, sans appareil. Je revois son bonheur d'avoir appris le jour même que la Cour des Comptes félicitait la Fondation pour la gestion des ressources qu'elle collectait et collecte toujours. Je suis vraiment heureuse de l'avoir rencontré *physiquement*. Cette force intérieure, cette capacité à s'élever et à nous élever, était encore plus évidente dans sa grande vieillesse. Lorsqu'il a dit la messe dans sa petite chambre, j'ai eu l'impression

de faire partie des premiers Chrétiens... Ces quelques heures passées près de lui m'ont donné une force, une lumière qui m'habite toujours et qui me porte pour continuer son combat.

Aujourd'hui, grâce à la Fondation, cette chambre est devenue un lieu de vie, une Pension de famille dont j'ai posé la première pierre en 2011. C'est vraiment magnifique!

« *Il émanait de lui quelque chose de grand, il était au dessus des hommes. C'était un homme de Foi.* »

Dans l'expérience de théâtre que j'ai menée à la Boutique Solidarité de Bourges avec la Fondation, ou lors de la 1^{re} édition du festival "C'est pas du luxe!" en 2012 à laquelle j'ai participé, c'est cette énergie, son énergie, que j'ai essayé de donner. Je crois que, fondamentalement, l'Homme a besoin d'un toit et de pain mais aussi de donner, de créer. Être celui qui donne et pas toujours celui qui reçoit. Je crois profondément à ce combat-là. ■